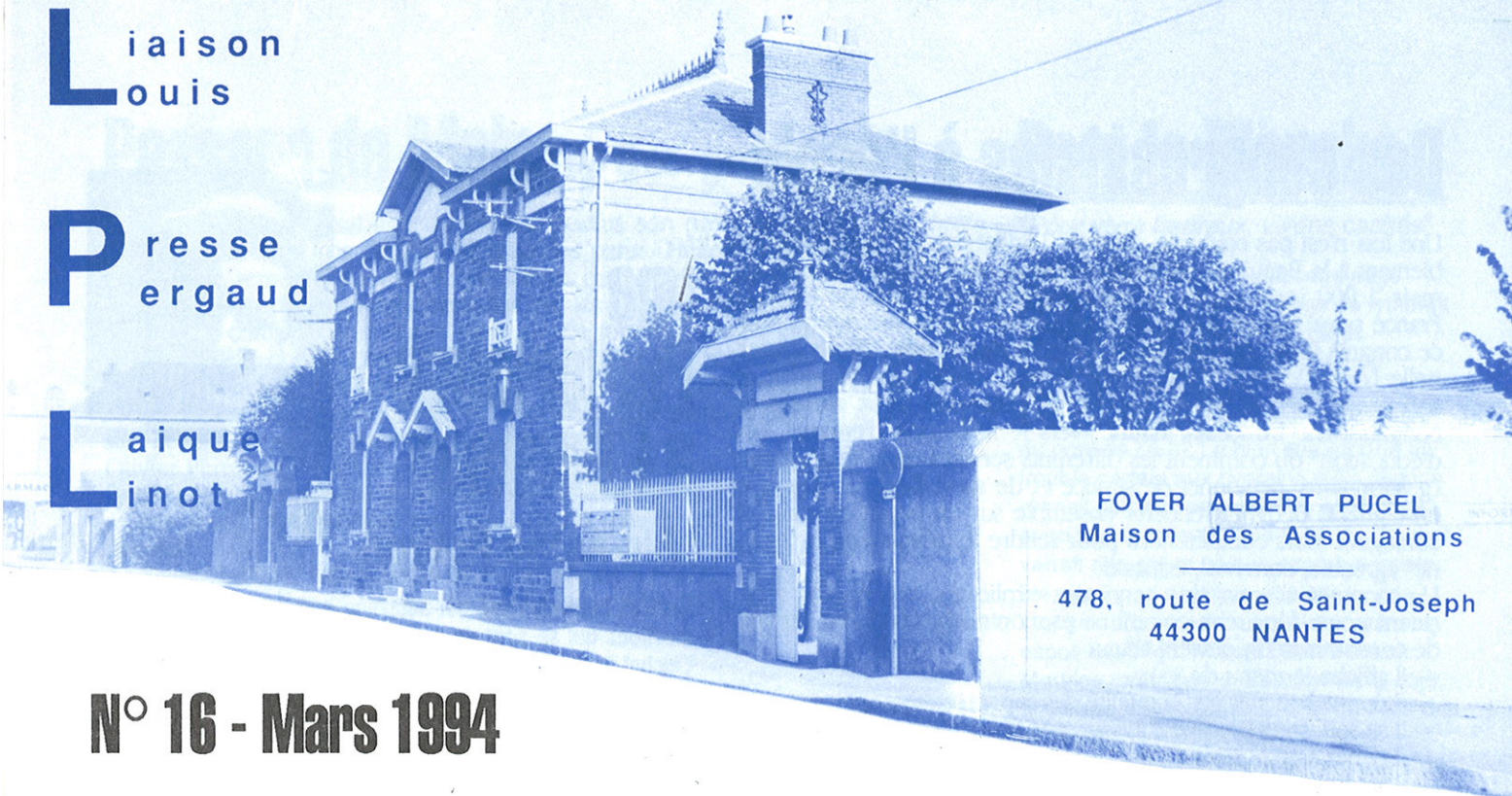


Liaison
Louis

Presse
Pergaud

Laique
Linot



FOYER ALBERT PUCEL
Maison des Associations

478, route de Saint-Joseph
44300 NANTES

N° 16 - Mars 1994

ÉDITO

A l'occasion de la parution de ce premier journal en 1994, au nom du bureau de notre Amicale Laïque, je vous offre mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

En ces temps troublés, je souhaite que la vie associative soit de plus en plus importante. Chacun a son rôle à jouer, aussi bien adhérents qu'animateurs.

Je remercie tous nos bénévoles qui consacrent une partie de leurs loisirs à encadrer nos activités. Qu'à l'exemple de ces derniers, la relève soit assurée par nos jeunes dans quelques années.

Bonne année 94

**LE PRÉSIDENT
J. ERRIEN**

Manifestation du 16 Janvier

**300 000, 1 000 000, NE NOUS QUERRELLONS
PAS SUR LES CHIFFRES.**

Querelle et guerre, ces mots, surtout le dernier, ont déjà été trop utilisés ces derniers temps. Pour moi la guerre évoque le malheur, la souffrance. En sommes-nous là ? Vivons-nous à Sarajevo ? "Guerre scolaire" restons modérés ! La confrontation d'idéaux relève avant tout de la démocratie. Et c'est au nom de notre idéal démocratique dont la laïcité est l'un des piliers que nous défendons

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 Janvier 1994

Une foule nombreuse est venue assister à notre Assemblée Générale du 28 Janvier 1994. En effet, environ 70 personnes étaient présentes pour écouter Jacques ERRIEN - président, Daniel BOURDEAU - responsable des activités culturelles, Daniel LE FLOCH - responsable des activités sportives ainsi que Serge LEBAS - trésorier. Après le mot du président, réaffirmant l'attachement de l'ALPAC à "une certaine idée de la tolérance et de la liberté garantie par la laïcité", D. Bourdeau et D. Le Floch présentaient le bilan de leur secteur respectif. Ces deux sections se portent bien puisque du côté culturel des ateliers claviers et percussions devraient voir le jour et que les problèmes de créneaux, suite au grand nombre de danseurs, seront résolus à la rentrée prochaine. Côté sportif, nous atteignons 450 adhérents pour 6 sections, dont la plus représentative, malgré l'exiguïté de la salle, est la gymnastique d'entretien avec 165 membres (et il manque des hommes, nous dit-on !!!). La section cross-athlétisme, avec ses 65 représentants, est chargée de l'organisation de la Corrida de Noël ainsi que du tour de Saint Joseph, le 28 Mai. Le trésorier a montré la bonne santé des comptes de l'association due à "une gestion saine et équilibrée des différents secteurs d'activité".

Jacques ERRIEN a rappelé que l'ALPAC restait ouverte à tous les projets d'activité "si celle-ci peut s'autogérer et trouver l'animateur correspondant", et a conclu en invitant chacun à manger la galette des rois et à prendre le verre de l'amitié.

l'école de la république.

Parlons un peu de cette loi Falloux ; faisons un peu d'histoire. En 1883, la loi impose la liberté d'enseignement, le 15 Mars 1850, la loi Falloux, en privilégiant l'école privée favorise l'essor de celle-ci. Que dit-elle ? Elle reconnaît deux types d'écoles primaires ou secondaires : les unes financées par l'État, les autres par des fonds privés. En outre, dans son article 69, elle autorise les collectivités locales à subventionner les établissements secondaires privés dans la limite du dixième des dépenses annuelles de l'établissement.

En 1959, la loi Debré institue le financement public des écoles privées sous contrat (traitements et charges sociales ainsi qu'une partie des dépenses de fonctionnement).

La révision avortée de la loi Falloux permettait de faire subventionner sans limite les écoles privées par les collectivités locales (fi-

nancement des locaux privés par de l'argent public). Celles-ci, dont les ressources ne sont pas intarissables, sauf en augmentant l'impôt local, auraient dû trancher : au mieux partager le budget, au pire favoriser l'école confessionnelle (financée alors deux fois : par l'argent public et par des fonds privés).

Pour conclure, ne nous trompons pas sur le rôle de l'école qui se doit de scolariser les enfants, tous les enfants, tous les enfants sans distinction de race, de rang social ou de religion. Jules Ferry ne disait-il pas aux instituteurs : "Ce que vous allez communiquer à l'enfant, ce n'est pas votre propre sagesse, c'est la sagesse du genre humain, c'est une de vos idées d'ordre universel que plusieurs siècles de civilisation ont fait entrer dans le patrimoine de l'humanité".

LE PRÉSIDENT J. ERRIEN

Des congressistes à l'école

Une fois n'est pas coutume, du 4 au 7 juillet dernier, grand rassemblement à la Beaujoire. Ni footballeurs, ni vedettes au rendez-vous mais 2 000 instituteurs d'écoles maternelles venus de toute la France pour assister à leur congrès annuel. Le thème retenu pour ce congrès était : Le Partenariat à l'école maternelle. L'école maternelle Louis Pergaud "pratiquant" le partenariat dans le cadre de son projet d'école avait proposé de présenter deux ateliers de congressistes. L'un était intitulé "vers le restaurant d'enfants, lieu d'éducation" ou comment les différents services de la municipalité (gestionnaire, personnel de service et de surveillance), parents et enseignants peuvent réfléchir ensemble sur un projet commun et conjuguer leurs compétences pour rendre le moment de la "cantine" agréable, convivial, éducatif.

Un montage diapos, des panneaux explicatifs, des photos retraçaient notre démarche commune et montraient comment l'enfant, de consommateur, devient acteur :

- il affiche le menu du jour
- il donne son avis sur la qualité des repas
- il se sert, se débrouille... à deux ans ! (pas toujours sans risques)
- il débarrasse la table
- il est donc le premier partenaire du projet

L'autre atelier avait pour thème "hygiène, santé". Nous pourrions en parler dans le prochain numéro du journal.

La Révolution sur l'Erdre

Le grand combat naval de Belle-Isle en 1792.

Il est surprenant que l'Histoire ne nous ait pas transmis le souvenir de la glorieuse bataille navale du 28 avril 1792, sur l'Erdre, à deux pas de notre quartier. Belle-Isle, à cette époque, c'est un petit manoir, dont il reste encore les vestiges du porche, près du château de l'Eraudière ; un chataignier millénaire dit-on, toujours debout ; et deux moulins à vent "tournant et virant" à l'emplacement de l'usine "l'Air Liquide", au Port-Durand.

L'Erdre, alors, devait avoir un niveau voisin de celui d'aujourd'hui, réglé par les meuniers du barrage de la chaussée de Barbin (emplacement du pont de la Motte-Rouge) : les seigneurs du Pont-Hus, près de Petit-mars étaient en procès permanent avec les meuniers nantais accusés de garder trop d'eau en amont de la chaussée, ce qui inondait les terres du Pont-Hus.

Situons l'événement : en 1789 des compagnies de Volontaires se forment dans les villes de l'Ouest, puis dans toute la France. En 1791, ils sont 100 000, pas toujours des modèles de discipline.

Dans la région nantaise, l'atmosphère s'alourdit : au printemps 1791, les curés réfractaires ont dû laisser la place à des prêtres assermentés ; la campagne s'agite. Louis XVI a été arrêté à Varennes en

s'enfuyant à l'étranger.

Début 1792, on commence à arrêter les prêtres réfractaires ; la guerre est déclarée au roi d'Autriche.

La ville, révolutionnaire, s'oppose à la campagne, restée royaliste. Passer Saint Donatien, pour un "bleu", c'est entrer en territoire ennemi.

Le 28 avril 1792, au 4 de la liberté (l'an 1 ce sera pour la fin de l'année), quatre Volontaires du 4^{ème} bataillon de la Loire Inférieure viennent se plaindre à la Municipalité.

Avec quatre amis civils, ils avaient emprunté un bateau "pour se recréer sur la rivière de Barbin" qu'ils avaient remontée jusqu'à Belle-Isle. Ils étaient en uniforme, et arboraient, à l'arrière du canot, "le ruban civique placé sur une branche d'ébeaupin". Au retour, "une soixantaine de personnes tant hommes que femmes qui étaient dans un bateau appelé Fantine à eux inconnus ont crié sur eux sur l'air ça ira Citoyen à la lanterne ; ayant méprisé cette insulte et continué leur route, il leur a été jeté plusieurs pierres par ces gens sans les atteindre."

L'ennemi reçoit bientôt du renfort : "un autre bateau qui remontait la rivière a arrivé à eux dedans lesquels étoient environ le même nombre de personnes que dans le premier", apparemment des "marchands de denrées".

Nos volontaires annoncent alors qu'ils ne sont pas "aristocrates" : c'était ce qu'il ne fallait pas dire ! Les insultes redoublent : "Nous pendrons ces démocrates, ces B...". On les menace de piques, de gaffes. Et c'est l'abordage : le sergent Pierre-Marie Laisné bondit à l'arrière du

Une Portérienne à l'honneur

Mlle Astrid Potiron,



habitant notre quartier, est dauphine de la Reine de Nantes 94, élections qui se sont déroulées au cours d'une soirée de "La Cloche" aux salons Mauduit.

Nous l'avons rencontrée et elle a accepté avec grâce et gentillesse d'être la marraine de l'exposition que la Commune Libre organise les 9 et 10 avril prochain à la Maison des Associations.

Nous lui souhaitons de passer une année de rêve sous la cape royale et d'être l'ambassadrice du "Bien Vivre à St Jo".

La Commune Libre

vaisseau ennemi ; on lui arrache sa co-carde, on lui déchire sa chemise ; il est sur le point d'être jeté à l'eau. Le Volontaire Chardonneau est terriblement blessé : il a reçu un "très fort coup de gaffe à la tête, près de l'oeil gauche". Après un violent échange de horions, c'est la victoire des "bleus" : "étant parvenu à les désarmer et à repousser leurs menaces, (nos volontaires) se sont embarqués après leur avoir faire reconnaître leur tort et crié Vive la Nation". Dans la soirée, nos héros vont faire leur déclaration à la Municipalité et déposer leurs prises de guerre : "un mauvais chapeau" et "deux jalons qui se sont trouvés dans leur canot après la risqué". Ils ne semblent pas avoir la conscience tranquille, pourtant : "ils ont pu dans le choque donner eux-mêmes quelques coups de poing, de plat de sabre et d'aviron à quelques uns de ces particuliers, mais ce n'a été que pour les désarmer..., que pour l'insulte faite à l'habit de la Garde Nationale... et au ruban civique qu'ils avaient arboré". S'ils viennent se plaindre, c'est "pour prévenir l'inculpation qui pourrait être faite contre eux."

Ce ne serait pas la première fois que la population aurait à se plaindre de leur comportement tumultueux. Ils auront bientôt d'autres occasions de dépenser leur ardeur : les uns partiront "rétablir l'ordre" à Saint-Demingue ou en Vendée, défendre la frontière des Pyrénées, d'autres partiront à la défense de Nantes en 1733.

Mr LE BAIL

Sources : Archives Municipales - H4 - carton 1

Passage de Mains : Georges et Jean

ont assuré la responsabilité du journal depuis son premier numéro en Novembre 1988. 5 ans déjà, et 15 numéros parus. Héline et Jahan, car il s'agit d'eux, remercient toutes les personnes qui leur ont apporté leur aide, tant par les informations collectées que par les articles concoctés.

Tout cela a composé la richesse, mais aussi la routine de notre journal. Aussi, il fallait changer, rajeunir, créer l'émulation... et c'est chose faite en début 94, Olivier et Philippe vont à leur tour assurer la responsabilité de la rédaction du L.P.L. Leur jeunesse et leur dynamisme sont un gage de réussite, ce sont les vœux que nous leur formulons.

Olivier Perron et Philippe Giboulot, la plume est à vous... et tant que nos facultés intellectuelles ne nous trahiront pas, nous vous apporterons encore des articles, quelquefois avec un brin de grincement, mais aussi avec humour.

Jean JAHAN, Georges HELINE

• Olivier PERRON - ☎ 40 30 24 00 • Philippe GIBOULOT - ☎ 40 25 21 04 attendent vos idées et propositions afin que ce journal soit à l'image de vos plaisirs et préoccupations.

Des Histoires de Quartier

Pas une semaine ne se passe sans écho d'actes de vandalisme perpétrés dans le quartier. Des maisons particulières sont l'objet de visites très spéciales (vols, saccages, ...). Des voitures sont fracturées ou détériorées (glaces cassées, radios arrachées, pneus crevés, ...). La Maison des Associations et les locaux sportifs sont visités pratiquement toutes les semaines avec dégradations en tous genres (vitres cassées, graffitis, matériel endommagé ou volé, ...). Si ces actes malveillants peuvent être imputés à des "spécialistes", d'autres ne peuvent être que le fait d'individus du secteur

(connaissance des lieux, repérage d'absence de courte durée, ...).

— Est-ce normal de rencontrer des jeunes désœuvrés à minuit ou 1h du matin qui à l'approche d'une voiture se dispersent très rapidement ?

— Quelles mesures les pouvoirs publics peuvent-ils mettre en place pour endiguer ces saccages ?

— Cette situation pourra-t-elle être tolérée longtemps comme une "évolution des mœurs" ? Les victimes de ces méfaits sont en droit de se poser ces questions. Les parents de jeunes de ces groupes peuvent-ils ignorer les sorties nocturnes de leurs enfants ? Leur responsabilité est engagée et le recel condamnable !

Puisse cet appel être entendu et faire réfléchir les auteurs potentiels.

Le Maire de St. Jo.

Réouverture de la Bibliothèque

La bibliothèque a réouvert ses portes au Mois de Septembre 93.

Le groupe de lecteurs adultes s'est agrandi alors que les enfants et adolescents viennent de façon irrégulière. Nous ne pouvons que les encourager à la démarche inverse d'autant que de nouveaux livres les attendent.

Au mois de Janvier 94, nos rayonnages se sont enrichis d'ouvrages récents publiés en 93 : Lilian Lee : Adieu ma concubine, M. Chapsal : Suzanne et la province, B. Clavel : L'homme du Labrador, Hamin Maalpouf : Le rocher de Tanios Nos achats n'en resteront pas là. Nous avons l'intention de poursuivre l'acquisition de nouveautés et attendons vos suggestions. Comme les années précédentes, le service "prêt aux associations" de la Médiathèque fonctionne avec l'Amicale et nous prête des livres chaque semestre. Nous vous rappelons les heures de permanence : • lundi de 17h45 à 19h • jeudi de 16h45 à 18h.

Embellir St. Joseph

Une réunion d'information pourrait se tenir si elle réunit un certain nombre de personnes (20 à 30 minimum) sur ce thème, avec la participation du SEV (Service des Espaces Verts) de la ville. S'inscrire à la pharmacie du bourg.

Port la Blanche

"Pour vivre heureux, vivons cachés"

Port La Blanche pratiquait cette sage philosophie et la vie du village se rythmait au diapason de l'Erdre : calme et tranquillité. La modernité est venue bousculer cette belle sérénité.

Hâvre de silence jusqu'alors, l'édification du pont de l'A 821 a bien sûr apporté un trouble certain aux riverains mais chacun prenait son mal en patience, espérant, avec bonne volonté, que la fin du chantier verrait revenir un niveau sonore acceptable, ainsi que promis par le cahier des charges. Force est de constater que cet espoir est déçu. Marcel Devais et Loïc Maurice, président et trésorier de la déjà ancienne "Association pour la défense des habitants de Port La Blanche" font remarquer que, en particulier les jours de pluie, le bruit caractéristique de l'eau chassée par les pneus vient s'ajouter aux décibels libérés par les moteurs et aux sifflements de l'air déplacé par les véhicules en mouvement. Ils notent aussi que les écrans déflecteurs placés sur les parapets n'arrivent qu'à mi-hauteur des puissants camions empruntant le pont à bonne vitesse. Pour cela : pas grand-chose à faire semble-t-il. Ils signaient par contre une malformation dans le dispositif anti-bruit situé juste en amont du pont. En effet, à l'entrée de l'ouvrage, une sortie de secours était prévue, et pour libérer ce passage potentiel, le merlon de terre déflecteur avait été arrêté à quelques mètres de la chaussée.

L'emplacement prévu ayant été jugé dangereux, l'accès de secours a été déplacé mais le talus de terre n'a pas été allongé, ouvrant, au dire de ces messieurs les riverains, un couloir dans lequel s'engouffrent les vents dominants d'ouest porteurs de pollution sonore se déversant en direct sur le village. Il semblerait qu'un apport de quelques mètres cube de remblai, allongeant le merlon jusqu'à la route, comblerait cette lacune à moindres frais et ce, avant que les jeunes arbres fraîchement plantés ne s'enracinent. Il serait également souhaitable que les déflecteurs en plexiglass garnissant les parapets du pont soient prolongés, au moins côté Est jusqu'à rejoindre le talus allongé. Notre périodique se fait volontiers l'écho de cette réclamation justifiée, d'autant plus que dans notre précédent numéro nous avons souligné la rigueur de la programmation des travaux et la discrétion de leur déroulement. Notre solidarité avec nos amis de Port La Blanche, c'est aussi notre souci commun de ne pas laisser grignoter notre bien-vivre.

G.HELINE

La Corrida 93

a brillamment clôturé la saison des courses pédestres sur route, avec une participation sensiblement équivalente à 92. (Année record).

92 - Masculins : 286 / Féminines : 45 / Jeunes : 80 = 411

93 - Masculins : 280 / Féminines : 35 / Jeunes : 69 = 384

Le temps clé-
ment a favo-
risé le bon
déroulement
des diffé-
rentes cour-
ses et un
nombreux
public a en-
couragé les
concurrents.
Les vain-
queurs,
Blanchet
(Seniors)
et Drouet
(Vétérans)



chez les hommes, ainsi que Tréguet Marie-Jo chez les femmes ont été les animateurs des championnats départementaux de cross, le 9 Janvier à Couëron. La Section Cross remercie tous ceux qui ont apporté leur concours à l'organisation malgré un lendemain de fêtes. L'édition 94 se déroulera le Samedi 31 Décembre en prologue du réveillon.

La Section Cross

Section Football

Mauvais début 94 pour le Football qui, en raison des inondations a vu toutes les rencontres reportées. Malgré tout, les entraînements ont eu lieu avec beaucoup d'assiduité de la part des jeunes. Espérons que tout rentre dans l'ordre et que la saison puisse continuer à se dérouler sans problèmes.

N. P.

Handball

La section handball organise un tournoi loisir féminin et masculin qui aura lieu le dimanche 20 Mars de 14h à 20h, ainsi qu'un autre le dimanche 24 Avril de 9h à 20h. Nous espérons vous voir nombreux, les encourager et participer à cette fête, où il règne une ambiance agréable. Nous sommes contents que les parents de nos jeunes handbal- leurs soient aussi motivés pour les encourager.

BERNARD Sylvie ☎ 40 18 09 71

Exposition : la Commune Libre

exposera à la Maison des Associations Bourg de St. Joseph
• Samedi 9 Avril de 10h à 20h • Dimanche 10 Avril de 9h30 à 19h. — St. JO d'hier et d'aujourd'hui / St. JO pendant la Révolution / St. JO pendant l'occupation / Les associations du quartier / Avant projet du cent-cinquantenaire de la création de St. Joseph de Porterie : 1845 - 1995.

Portez les couleurs de l'ALPAC

Tee-shirts et sweats personnalisés ALPAC sont en vente depuis le début de l'année au sein des sections sportives et culturelles de notre amicale au prix de : 55F pour les tee-shirts et 130F pour les sweats. Si vous êtes intéressés, renseignez-vous auprès de vos responsables de section ou auprès de Mr. LE FLOCH Daniel ☎ 40 30 00 79. Nous comptons sur tous nos adhérents et sympathisants pour faire de cette opération une pleine réussite.

Destination Loisirs :

une nouvelle Association pour enfants et adolescents.

Destination Loisirs est une Association loi de 1901 sans but lucratif, habilitée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Son but est de proposer aux enfants et aux adolescents des activités sportives et culturelles le week-end. Les activités s'adressent en majorité aux 12-15 ans, mais aussi aux enfants à partir de 7 ans. L'encadrement est assuré par des animateurs expérimentés et diplômés au moins du BAFA, placés sous la responsabilité d'un directeur. Prochaines activités : excursion au Futuroscope de Poitiers, stages d'équitation et de canoë, mini-croisière sur la Sèvre Nantaise, week-ends à Noirmoutier et à Pont-Mahé. La permanence de renseignements et d'inscriptions à lieu tous les jeudis (sauf pendant les vacances scolaires) de 17h30 à 19h au Centre de Loisirs de l'Accoord, Maison des Associations, 478, route de St. Joseph, Tél : 40 30 19 39.

Le Président - Florent TANI

Section Cyclotourisme

Après un an d'existence, la section cyclotourisme a vu son effectif tripler pour passer à ce jour à 24 membres. D'autres personnes sont venues faire une sortie avec nous "pour voir comment ça se passe" et prendront part à nos sorties du dimanche matin. Si vous aussi vous hésitez encore, venez participer à l'une de nos sorties pour vous faire une idée ... et venez nous rejoindre pour nos ballades hebdomadaires !!!
Les sorties sont actuellement de 50 à 70 kilomètres sur des parcours tracés par chaque adhérent, selon ses préférences, avec séparation au bout de 20/30 kms pour ceux qui ne souhaitent pas faire tout le trajet. Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner à Gérard LE DU au 40 30 34 52 ou Vincent RAMPON au 40 25 16 81.

L'Amicale des Donneurs de Sang de St. Joseph

est heureuse de pouvoir profiter de ces colonnes pour vous communiquer les dates des collectes au cours de l'année 94 à la Maison des Associations.

— Samedi 26 Mars de 8h à 12h.

— Jeudi 23 Juin de 17h à 19h30.

— Jeudi 22 Septembre de 17h à 19h30.

— Samedi 3 Décembre de 8h à 12h.

Merci d'y venir dans la mesure de votre disponibilité, les besoins en sang et plasma sont importants. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mr. GUILLET Robert.

495, route de St. Joseph. ☎ 40 30 31 11.